

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 28 février 2019
N° de dossier : 115805.00201/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturmel@fasken.com

PAR SDÉ/PAR MESSAGER

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Justification du dépassement du budget
Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2019
R-4058-2018

Chère consœur,

La présente vise à expliquer les raisons pour lesquelles la demande de paiement de frais de la FCEI a dépassé le budget estimé au début du dossier.

Ce dossier a énormément évolué depuis la demande d'intervention, notamment par l'ajout d'un nombre d'audiences plus important qu'anticipé suite au déplacement de la portion MRI en janvier dernier. De plus, la préparation de réponses à la demande de renseignements de la Régie a nécessité un travail plus long que prévu.

Enfin, la préparation pour l'ensemble du dossier a, elle aussi, pris plus de temps que prévu initialement.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel

AT/ld

